

Dole, le mardi 31 août 2021.

collège  
Maryse Bastié  
Dole

académie  
Besançon

éducation  
nationale

La principale

Téléphone  
03 84 82 63 33  
Fax  
03 84 79 20 98  
Mél.  
ce.0390883y  
@ac-besancon.fr

avenue Léon Jouhaux  
BP 23  
39107 DOLE  
cedex

Madame la Principale  
aux  
Responsables légaux des élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant (vos enfants) reprend (reprennent) le chemin de l'école en cette rentrée 2021 :

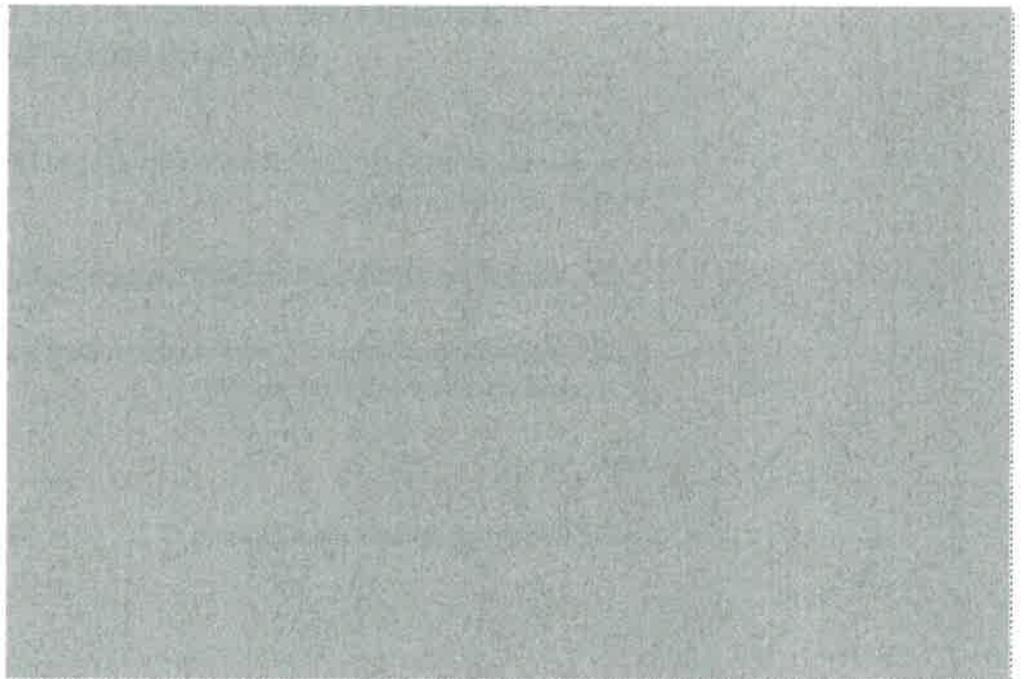
- Soit le jeudi 2 septembre 2021 s'il est inscrit en sixième au Collège Maryse Bastié
- Soit le vendredi 3 septembre 2021 (rentrée de toutes les autres classes)

Un nouveau protocole sanitaire, élaboré par l'ensemble des services de santé et par le M.E.N. de la Jeunesse et des Sports, est en application au collège à partir de cette rentrée. Vous le trouverez en annexe (situation N°2 jaune).

Je vous précise également quelques dates importantes :

- A partir de cette rentrée, EduConnect remplace vos anciens comptes Téléservices. Il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de votre (vos) enfant(s). Vous avez reçu sur votre adresse courriel un identifiant et un mot de passe pour tous vos enfants. Avec ces éléments, vous pourrez ainsi accéder aux démarches en ligne (demande de bourses, fiche de renseignements), à l'espace numérique de travail ECLAT BFC dont lequel vous trouverez PRONOTE (sous l'onglet Scolarité dans le menu), et le livret scolaire de votre (vos) enfant(s). Un document se trouve en annexe pour vous permettre de suivre la procédure.
- La campagne de demande des bourses du collège pour l'année scolaire 2021/2022 est ouverte jusqu'au 21 octobre 2021.
- Les rencontres parents professeurs auront lieu (sous réserve de contexte sanitaire favorable)

TSVP



- Mardi 5 octobre 2021 (17h) pour les niveaux 3<sup>ème</sup> (une présentation de l'année scolaire, des phases d'orientation et du diplôme DNB, stage, sera réalisée)
- Lundi 11 octobre 2021 à partir de 16h45 pour les niveaux 6<sup>ème</sup>
- Lundi 13 décembre 2021 pour les niveaux 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> avec remise de bulletins en main propre
- Jeudi 16 décembre 2021 pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> avec remise en main propre des bulletins.
- Vous pouvez devenir représentant des parents d'élèves. Une réunion d'informations en prévision des élections des représentants parents du vendredi 8 octobre 2021, aura lieu le vendredi 17 septembre 2021 à 17h30 (salle d'études).
- Les élèves de 3<sup>ème</sup> générales doivent d'ores et déjà rechercher un lieu de stage pour la période du lundi 17 janvier 2022 au vendredi 21 janvier 2022.
- Pour l'enseignement adapté, l'information portant sur plusieurs périodes de stage sera communiquée dès la rentrée aux élèves.

Afin d'accompagner tous les élèves pour une rentrée en confiance, et après une fin d'année scolaire perturbée par la période de confinement et post-confinement, au collège, le dispositif « Devoirs Faits » permet d'aider les élèves en difficulté, et tous les élèves volontaires. Un service d'accompagnement aux devoirs est apporté par les personnels enseignants et d'éducation volontaires sur les heures de permanence. Afin de bénéficier de cette aide, les responsables légaux doivent inscrire leur(s) enfant(s) à ce dispositif. Dans la limite des places disponibles, vous serez informé(s) des horaires retenus pour la participation de votre enfant à ce dispositif (carnet de liaison). L'inscription vaut présence obligatoire.

Je vous remercie de bien vouloir remettre le coupon ci-dessous au professeur principal dès le lendemain de sa remise et avant le 8 septembre 2021.

Je souhaite à votre (vos) enfant(s) une très belle rentrée scolaire 2021 et vous adresse mes salutations les plus sincères

N. PELLICAND  


✂

**COUPON REPONSE A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL  
AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2021**

Je soussigné(e) ..... ( Nom prénom), père, mère, responsable légal (rayer la mention inutile) de l'élève, ..... (prénom nom) de la classe .....

- Inscrit mon enfant au dispositif de devoirs faits pour l'année scolaire 2021-2022
- A pris connaissance de l'information portant sur le dispositif d'aide « Devoirs Faits » mais n'inscrit pas mon enfant .....

Date :

Signature du responsable légal (parent) :

Signature de l'élève :



COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

### Doctrine d'accueil

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>

### Protocole sanitaire

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
---	--	--	--

### Activités physiques et sportives

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur <b>dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
---	---	--	---

### Protocole de contact-tracing

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>
--	--	--	--





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner  
la scolarité de mon enfant

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet  
d'accéder à un ensemble de services et démarches  
en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**

*EduConnect remplace  
mes anciens comptes :  
il simplifie le suivi  
et l'accompagnement  
de la scolarité  
de mes enfants.*



**J'utilise ce compte unique :**

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



**Je peux accéder par exemple :**

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**
- au **livret scolaire** de mes enfants.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)



- 1** Pour activer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



- 2** Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.